



SOMMAIRE

1. ACTUALITE DES PARTENARIATS ET DES ACCORDS DE COOPERATION
2. ACTUALITE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'INTEGRATION EUROPEENNES EN ROUMANIE
3. FOCUS SUR LES COOPERATIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION ET D'EDUCATION
4. AGENDA, LIENS UTILES ET NOMINATIONS

1. ACTUALITE DES PARTENARIATS ET DES ACCORDS DE COOPERATION

▸ 1.1/ Appel à projets de soutien à la coopération décentralisée européenne pour l'année 2009 du Ministère français des affaires étrangères et européennes.

Le ministère des Affaires étrangères et européennes lance un appel à projet de soutien à la coopération décentralisée européenne pour l'année 2009. L'appel à projet s'adresse aux collectivités territoriales françaises et leurs groupements dans le cadre d'un partenariat de coopération décentralisée avec des collectivités territoriales étrangères et leurs groupements - la Roumanie fait partie des pays éligibles à cet appel à projet.

La thématique définie pour cet appel est « le soutien à la gouvernance locale » mais compte tenu de la densité des projets concernant la Roumanie, une priorité sera accordée aux projets de coopération visant au développement et au renforcement des associations intercommunautaires, à la mise en œuvre de stratégies locales de développement durable (gestion des déchets, accès à l'eau, protection et mise en valeur du patrimoine bâti, développement urbain) en lien avec les protocoles de coopération conclu dans des domaines entre les ministères français et leurs homologues et à l'amélioration de la gestion des services sociaux de proximité, notamment dans le domaine de la protection de l'enfance.

Les dossiers devront être saisis en ligne avant le 1^{er} février 2009. L'instruction des dossiers de candidature sera réalisée jusqu'au 1^{er} avril 2009.

⇒ Pour plus d'informations :

- Ministère des affaires étrangères et européennes, Rubrique « coopération décentralisée » puis « Appels à projet 2009 », www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/cooperation-decentralisee_1054/appels-projet-2009_15135/appel-projet-185_42096.html

▸ 1.2/ Visite en Roumanie de Mme Michèle DELAUNAY, Députée - Ploiești, 19 septembre 2008.

Mme Delaunay, Députée de Bordeaux, dans le cadre d'une mission sur la coopération franco-roumaine, a rencontré au Conseil de județ de Prahova une dizaine d'élus locaux et membres des associations de jumelages du județ de Prahova impliqués dans des coopérations décentralisées avec des collectivités françaises [Athis-Mons – Sinaia, Auzeville Tolosane – Calugareni, Beaupréau – Posești, Castanet Tolosan - Cocoraștii Mislii, Eaubonne - Valentii de Munte, Escrennes – Bucov, Genissieux – Izvoarele, Louvigny – Berteau, Moissy-Cramayel – Bușteni, Mûrs Erigne – Cornu, Savigny le Temple – Comarnic]. Cette rencontre, organisée par le Conseil de județ et l'Alliance Française de Ploiești, a permis de mesurer toute la diversité des coopérations décentralisées.

⇒ Pour plus d'informations :

- Cosma MIRCEA, Président du Conseil de județ de Prahova, www.cjph.ro

▸ 1.3/Mission de réalisation d'un diagnostic sur la problématique dans le județ de Olt - Olt, 8-11 septembre 2008.

Une délégation composée d'élus du Conseil général du Loiret (Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Action Economique, des Transports, des Affaires Scolaires et sportives) s'est rendue du 9 au 11 septembre à Slatina dans le județ de Olt (Sud-ouest de la Roumanie) dans le cadre d'une mission d'établissement d'un diagnostic sur les inondations qui ont frappé la Roumanie en 2005. Ce déplacement a ainsi permis aux partenaires d'identifier les actions de coopération à développer dans le futur.

A noter que, durant le mois de juillet 2008, la Roumanie a de nouveau été touchée par d'importantes inondations. Six départements du nord du pays (Botoșani, Iași, Neamț, Suceava, Bacau, Maramureș) ont été frappés par ce phénomène et d'importants dégâts matériels sont à déplorer dans certaines collectivités (maisons détruites, terres agricoles et pâturages endommagées, etc.).

⇒ Pour plus d'informations :

- Solène REBIERE, chargée de mission projets structurants-Europe, Conseil général du Loiret, Solene.REBIERE@cg45.fr

▸ 1.4/Rencontre de M. Henri PAUL, Ambassadeur de France en Roumanie avec M. Sorin OPRESCU, Maire Général de Bucarest, avec - Bucarest, 4 septembre 2008.

M. Henri PAUL, Ambassadeur de France en Roumanie a rencontré M. Sorin OPRESCU, Maire général de Bucarest élu en juin 2008, le 4 septembre dernier à la Mairie de Bucarest pour une prise de contact. Des pistes de coopération ont été évoquées lors de cette entrevue notamment dans les domaines de la culture, du développement urbain et de la mise en valeur du patrimoine architectural, avec la volonté de voir une « relation forte et suivie » se mettre en place. M. OPRESCU devrait prochainement se rendre en visite à Paris.

▸ 1.5/ Coopération entre le Conseil général de Haute-Saône et le Conseil de județ de Hunedoara : renforcement des liens – Deva, juillet 2008.

Un partenariat s'est établi entre la Haute-Saône et le département roumain de Hunedoara depuis la fin d'année 2007 sur le partage d'expérience de la Haute-Saône en matière d'intercommunalité. Le projet consiste en un appui institutionnel et un transfert méthodologique en vue de la structuration intercommunale dans le département de Hunedoara.

Les actions ont déjà permis de présenter les avantages d'une coopération intercommunale, notamment en termes de mutualisation des moyens de fonctionnement et de renforcement des capacités d'investissement. Les six premiers mois de réalisation du projet présentent un bilan positif avec

la création de trois nouvelles associations de développement intercommunales.

Pour 2008/2009, un nouveau partenariat a été mis en route. Il s'agit d'accompagner les élus roumains dans la création d'associations de développement intercommunales (soutien de l'ONG roumaine *Grupul Pentru Dezvoltare Locale*) et la demande de subventions européennes (appui du cabinet français *3E Services*). Un partenariat entre les collectivités et le secteur privé sera par ailleurs mis en œuvre dans le domaine économique afin de faire émerger une collaboration entre les entreprises haut-saônoises et roumaines.

⇒ Pour plus d'informations :

- Cécile VERHNES-DAUBREE, chargée de mission prospective, Conseil général de la Haute-Saône, c.daubree@cg70.fr

▸ 1.6/Réunion nationale des Conseils locaux de jeunes - Miercurea Ciuc, 10-15 août 2008.

La 14^e réunion nationale des Conseils locaux de jeunes s'est tenue à Miercurea Ciuc (județ Harghita) du 10 au 15 août. Près de 80 jeunes de 13 à 17 ans se sont réunis autour du thème de la solidarité et ont élaboré de nombreux projets pour le réseau des Conseils locaux de jeunes (PAL-TIN).

Le projet PAL-Tin (*participarea tinerelor la administrarea locală*) a débuté en 1994 avec pour objectif de développer les Conseils locaux de jeunes en Roumanie, en conformité avec les divers textes européens et internationaux sur la place des jeunes et leur participation à la vie locale et régionale. Initié par l'association *MASTER FORUM*, ce projet de promotion de la participation des jeunes aux décisions publiques a été rejoint par l'association *PRO DEMOCRATIA* et la filiale de Timisoara de la *Fondation SOROS*.

Depuis 1994, 70 conseils ont vu le jour en Roumanie et la moitié des județs possède désormais une ou plusieurs structures de ce type. Ces conseils de jeunes, outils de démocratie participative, sont particulièrement importants dans le processus de développement et de renouvellement de la société civile ainsi que pour la promotion de la place des jeunes dans la société roumaine.

⇒ Pour plus d'informations :

- Sinziana OLTEANU, Master Forum, paltin@dnt.ro

▸ 1.7/Signature d'une convention de partenariat entre le Conseil Général de la Moselle et le Conseil de județ de Tulcea - 21 avril 2008.

Le Conseil général de la Moselle et le Conseil de județ de Tulcea ont signé une convention de partenariat le 21 avril dernier. Les élus français et roumains souhaitent mener un travail conjoint dans le domaine de la protection de l'environnement et de la démocratie participative. Les deux collectivités privilégient les actions communes permettant de

sauvegarder la biodiversité, les ressources en eau et en sol, les actions qui concourent à la mise en œuvre d'un développement économique socialement et écologiquement responsable, celles qui privilégient la gestion agro-environnementale des zones humides (notamment le Domaine de Lindre et le Delta du Danube) et des zones en eaux associées ainsi que les actions qui permettent de renforcer la démocratie, l'expression citoyenne et la diversité culturelle.

⇒ **Pour plus d'informations :**

- Thibaut GLASSER, chef du Centre du Domaine de Lindre, thibaut.glasser@cg57.fr

2. ACTUALITE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'INTEGRATION EUROPEENNE EN ROUMANIE

▸ 2.1/Coopération franco-roumaine dans le domaine de l'administration publique – Ministère de l'Intérieur et de la réforme administrative (MIRA) roumain et MIOCT français.

Le comité de pilotage du Protocole de coopération franco-roumain dans le domaine de l'administration publique s'est réuni le 24 juin 2008 à Bucarest sous la présidence de Mme Bernadette MALGORN, Secrétaire générale du Ministère de l'intérieur, de l'Outre-Mer, et des collectivités territoriales (MIOMCT), et de M. Victor-Paul DOBRE, Secrétaire d'Etat en charge de l'institution préfectorale au Ministère de l'intérieur et de la réforme administrative (MIRA). Des échanges étroits entre les deux ministères et l'Ambassade de France en Roumanie ont conduit à l'élaboration d'un programme de travail 2008/10 portant sur les thématiques de coopération suivantes :

- renforcement de l'institution préfectorale,
- pilotage des finances publiques locales,
- gestion de la qualité des services publics mis en oeuvre par les collectivités,
- mise en place et appui au fonctionnement des intercommunalités,
- valorisation des bonnes pratiques de la coopération décentralisée franco-roumaine,
- renforcement des partenariats entre le MIRA et les associations de collectivité,
- appui à la gestion des crédits du Fonds social européen (FSE) mobilisables en faveur du développement des capacités administratives,
- évaluation et valorisation des projets financés sur crédits FSE,
- mise en place d'un observatoire des territoires.

Les actions correspondantes seront conduites en mobilisant des fonds européens, avec l'appui de différents services du MIOMCT, de la DIACT et de la Direction générale de la modernisation de l'administration (DGMA), en lien avec les actions de coopération décentralisées franco-roumaines.

⇒ **Pour plus d'informations :**

- Anne AZAM-PRADEILLES, chargée de mission auprès de la Secrétaire générale, MIOMCT (anne.azampradeilles@gmail.com)

3. FOCUS SUR LES COOPERATIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION ET D'EDUCATION.

▸ 3.1/Le développement des usages des TICE dans les établissements d'enseignement roumains.

Afin de développer les usages des technologies de l'information et de la communication appliquée à l'éducation (TICE) par les enseignants roumains et pour soutenir le développement des filières bilingues francophones en Roumanie, le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Bucarest a décidé de créer un site Internet portail pour l'enseignement bilingue en français, VIZAVI, dont l'ouverture est prévue pour le dernier trimestre de l'année 2008.

En Roumanie, 1 875 000 élèves apprennent le français aujourd'hui, dont 3500 dans un cursus bilingue. La Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement (DGCID) du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) a fait de la promotion de l'enseignement bilingue une de ses priorités.

Ce site, conçu comme une plate-forme collaborative d'échanges et de publication de ressources à destination des élèves apprenants le français en Roumanie et de leurs professeurs, réunira des informations et du matériel pédagogique et méthodologique spécifique sur les TICE et l'enseignement bilingue francophone (actualité roumaine et internationale de l'enseignement bilingue francophone et textes officiels de référence ; ressources textuelles, audiovisuelles et sonores ; liste des lycées à filière francophone et les programmes des différents cursus universitaires francophones proposés par les universités roumaines ; lettre d'informations mensuelle, etc.). Véritable outil de communication, il offrira également aux enseignants la possibilité de s'exprimer et de communiquer sur ces sujets avec d'autres collègues par le biais d'un blog commun et d'un forum thématique.

Des actions de coopération dans le domaine les nouvelles technologies sont menées entre le Conseil général de la Manche et le Conseil de județ d'Alba, membre de l'Association des Régions Européennes Technologiques et Industrialisées (RETT) ainsi qu'entre les communes de Rézé et Ineu (formation aux TICE de documentalistes roumains).

⇒ **Pour plus d'informations :**

- David MAGUET, assistant technique pour les technologies de l'information et de la communication appliquée à l'éducation, Ministère de l'éducation, de la recherche et de la jeunesse, contact@vizavi.ro

► 3.2/Coopération décentralisée entre le Conseil général de l'Allier et le Conseil de Județ de Cluj : « Au plus près des habitants : le service de lecture publique mobile dans le județ de CLUJ ».

A la suite de la signature en 2002 d'une convention de coopération par le Département de l'Allier et le Județ de Cluj, des rencontres et échanges ont eu lieu entre la *Médiathèque départementale de l'Allier* et la *Biblioteca Judeteana Octavian Goga*. De là est né le projet d'implanter sur le territoire du județ un service favorisant l'accès au livre par l'acheminement de documents au plus près des populations à l'aide de bibliobus.

Ce service de lecture publique mobile vise, en plus de la diffusion de la culture et de la francophonie, deux objectifs majeurs en terme de développement de l'équité sociale et territoriale en Roumanie :

- Il permet de soutenir les petites bibliothèques rurales du județ par un apport régulièrement renouvelé de documents et le comblement des fonds dans des catégories où un manque a été détecté et pour lesquelles le financement propre des petites collectivités reste limité. Le bibliobus mettra essentiellement à disposition des livres destinés à la jeunesse, des livres pratiques sur des thèmes variés, des méthodes d'apprentissage de langues étrangères, des documents sonores et vidéo, des cédéroms... Dans les zones rurales du județ, le bibliobus desservira les bibliothèques de 75 communes, à raison d'un passage tous les deux mois, sauf l'hiver dans certaines communes situées en milieu montagneux. Près de 234 000 habitants auront ainsi accès à ce service.
- Le bibliobus sert également de bibliothèque en prêt direct pour certains quartiers périphériques de Cluj-Napoca (banlieues de Dambûl, Someseni, Grigorescu et de la Gare, qui comptent 150 000 habitants) dépourvus d'annexes de la Bibliothèque centrale. Le bibliobus stationnera à des points fixes toutes les deux semaines.

A ce jour, un bibliobus a été acquis par la *Biblioteca Octavian Goga* et aménagé à Cluj par des entreprises locales. Le financement du véhicule a été pris en charge pour moitié par le Conseil de Județ et pour moitié par le Conseil Général de l'Allier. Le soutien du Ministère des Affaires étrangères et européennes français a permis un appui institutionnel du Conseil Général de l'Allier en direction des services du Conseil de Județ de Cluj par la mise en place de formations d'agents et le financement de la campagne de communication. Une mission de formation a eu lieu en Roumanie du 6 au 13 septembre 2008 en direction des agents en charge du service du bibliobus. Le bibliobus devrait commencer à parcourir les routes du Județ dès cet automne.

Des initiatives similaires existent dans le județ de Teleorman grâce à l'appui du Conseil Général de la Seine-et-Marne et un ludobus a été aménagé au mois

de juillet à Iași pour recevoir une dizaine d'enfants dans le cadre de cours d'été donnés par le Centre Culturel Français de Iași.

⇒ Pour plus d'informations :

- Anne-Gaëlle MORICE, Service Stratégies territoriales et Coopération Internationale Direction de l'Aménagement du Territoire au Conseil Général de l'Allier, 0033.4.70.34.14.36, morice.ag@cg03.fr

4. AGENDA, LIENS UTILES ET NOMINATIONS

► 4.1/Conseil général de Seine-Maritime lance le projet *SuPorts* pour l'amélioration de la gestion environnementale des ports locaux.

Le Conseil général de Seine-Maritime est à l'origine d'un projet européen visant à améliorer la gestion environnementale des ports locaux. L'objectif de ce projet est de montrer que les normes communautaires ne constituent pas un obstacle au développement des ports mais bien un outil de compétitivité de ces derniers. En 2007, le Département de Seine-Maritime a cherché à réunir de nombreux partenaires afin de mettre au point un projet (baptisé *SuPorts*) cohérent au bénéfice de tous les ports locaux d'Europe et susceptible de recevoir le soutien financier de l'Union européenne. Des contacts ont été établis à cette occasion avec l'Administration des Ports du Danube maritime¹ (Administrația Porturilor Dunării Maritime – APDM Galati). basée à Galati.

Les contacts bilatéraux ont été maintenus entre les deux parties et ont donné lieu à un échange d'expériences : présentation du projet *SuPorts* et des différentes initiatives environnementales mises en œuvre par le port de Fécamp (lutte contre la pollution du bassin de plaisance du port au moyen d'investissements et de sensibilisation des acteurs et immersion de récifs artificiels au large pour la reproduction de la faune halieutique) colloque Acvadepol² 2008 en juin à Mamaia ; visites et rencontres de responsables de l'APDM en France. Ces premiers échanges ont permis d'identifier les similitudes dans les enjeux des ports seino-marins (Rouen notamment) et de ceux du Bas-Danube.

⇒ Pour plus d'informations :

- Thibaut LESPAGNOL, Direction de l'aménagement, de l'économie et de l'habitat, Conseil général de la Seine-Maritime, thibaut.lespagnol@cg76.fr

¹ L'APDM est une compagnie nationale en charge de la gestion et du développement des ports fluviaux-maritimes du Danube : Galati, Braila, Tulcea ainsi que l'ensemble des petits ports situés dans le delta du Danube.

² Ce colloque rassemble chaque année les acteurs du monde portuaire pour discuter de questions de lutte contre la pollution en milieu portuaire et maritime.

► 4.3/Rencontres européennes de Cluj-Napoca « Patrimoine alimentaire » sous l'égide de la Présidence française de l'Union européenne - Cluj, 13-16 novembre 2008.

Depuis 1999, le Centre culturel français de Cluj organise les « Rencontres européennes », en étroite collaboration avec son réseau de partenaires locaux (universités, institutions, médias, acteurs culturels ou économiques, etc...) et européens. Ces journées traitent des grands débats qui traversent la société actuelle et posent régulièrement la question des rapports entre culture, identité, citoyenneté et démocratie. Cet événement constitue ainsi un moment fort de mise en commun d'expériences et de réflexions au niveau européen. La nouvelle édition des Rencontres de Cluj se tiendra du 13 au 16 novembre 2008 sur le thème du « patrimoine alimentaire ». En parallèle du « salon des produits traditionnels » qui se tiendra durant ces trois journées, auront lieu des débats sur les thèmes du patrimoine alimentaire (produits traditionnels, indications géographiques et produits biologiques ; le goût et ses enjeux ; le patrimoine alimentaire et la biodiversité).

⇒ Pour plus d'informations :

- Bernard HOULIAT, directeur du Centre culturel français de Cluj, b.houliat@ccfc.ro

► 4.4/Elections législatives en Roumanie – 30 novembre 2008.

Le gouvernement roumain a fixé au dimanche 30 novembre la date des élections législatives roumaines.

► 4.5/Nomination du Président de l'Association des Communes de Roumanie (ACoR).

M. Emil DRAGHICI a été réélu Président de l'Association des Communes de Roumanie (ACoR), qui fédère les villes de moins de 7.000 habitants, en août 2008 pour une durée de 4 ans.

Les nouveaux Présidents de l'Association des municipalités de Roumanie (AMR), de l'Association des villes de Roumanie (AOR) et de la Fédération des Autorités Locales de Roumanie (FALR) seront désignés à l'issue des élections législatives de l'automne 2008.

► 4.6/Visites, invitations et recherche de partenariat.

► Visites en Roumanie.

1/ Deux élus du Conseil général de Seine-et-Marne, M. Jean CALVET et Mme Michèle PELABERE, se sont rendus à Teleorman (sud de la Roumanie) du 20 au 21 juillet pour clôturer les 15 jours de travail de la Compagnie théâtrale française « le théâtre de la Mezzanine », présente depuis le 7 juillet à Teleorman). Ils ont, à cette occasion, rencontré M. Adrian SIMIONESCU, Vice-président du Conseil de județ et l'équipe de coopération roumaine du Conseil

de județ afin de faire un point à mi-parcours au sujet de l'accord de coopération Teleorman/Seine-et-Marne et d'envisager des pistes de travail pour l'avenir.

2/ Une délégation de la ville de Saint-Pierre-les-Elbeuf, conduite par M. DESANGLOIS Maire de la ville, s'est rendue à Prisacani (județ de IAȘI) début septembre afin de rencontrer la nouvelle équipe de la mairie et de fixer un programme de travail pour les activités de coopération. Le jumelage entre les deux collectivités, signé le 26 avril 2008, porte notamment sur la coopération municipale, la coopération scolaire-universitaire et la formation professionnelle, la coopération économique et les échanges entre les habitants.

3/ Deux responsables de la coopération décentralisée du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Sénart, MM. ALLIOUX et BOURGIS, ont effectué une visite à Sinaia (județ de PRAHOVA) du 28 septembre au 1^{er} octobre pour le lancement du programme « Démocratie participative », soutenu financièrement par le Ministère des affaires étrangères et européennes, qui vise à promouvoir dans les trois collectivités du județ de PRAHOVA jumelées avec les communes du SAN de Sénart (Sénart/Busteni, Athis Mons/Sinaia et Moissy Cramayel/Comarnic) l'intégration des citoyens dans la prise de décision des administrations publiques locales. Ce programme prévoit notamment deux séries d'actions à destination des élus (formation, échanges) et à destination des responsables associatifs, avec l'appui de CENTRAS, Centre de ressources pour les ONG, qui fait référence sur ces thématiques en Roumanie.

4/ Une délégation de 7 représentants de Savigny-le-Temple, conduite par Dominique CAROTINE, Maire-adjoint délégué aux jumelages, s'est rendu du 26 septembre au 3 octobre à Comarnic (PRAHOVA) pour présenter le diagnostic établi par M. André et Mme Costes sur la création et la gestion d'un service municipal de la culture, du patrimoine et de la vie associative ainsi que pour pouvoir finaliser la rédaction du compte-rendu final du projet d'alimentation en eau d'un quartier de Comarnic.

5/ Une délégation de Brest conduite par M. Réza SALAMI, Adjoint au Maire chargé des jumelages et de la solidarité internationale, s'est rendue à Constanta (CONSTANTA) du 23 au 26 octobre, notamment dans le cadre du Salon international de la bande-dessinée sur lequel un auteur brestois, M. Benjamin FLAO, a représenté la Ville ainsi que pour évoquer les pistes de coopération envisageables dans le futur.

6/ Une délégation de Rézé s'est rendu à Ineu (ARAD) du 26 octobre au 4 novembre dans le cadre de la deuxième phase du projet « consolidation des compétences des documentalistes du județ d'Arad ». Ce projet consiste en la mise en place d'un tutorat

permettant de former des documentalistes roumains du judet, notamment au développement des CDI et à l'accès aux TIC.

7/ Une délégation du Conseil Régional du Limousin se rendra à Bacau (BACAU) du 24 au 28 novembre 2008 dans le cadre de la coopération décentralisée entre les deux départements. Les questions prioritaires du partenariat (formation professionnelle agricole, formation sur les fonds européens, échanges éducatifs et universitaires) seront évoqués à cette occasion. M. Vandenbroucke, Vice-Président du Conseil Régional, interviendra par ailleurs dans le séminaire organisé par le Centre culturel français de Iași sur le processus de décision européen.

▸ Recherche de partenariat.

1/ La municipalité de Vulcan, située dans la part sud du judet de HUNEDOARA, recherche un partenaire français pour engager une coopération. Cette municipalité de 3000 habitants possède un important passé minier et souhaiterait développer des échanges avec une collectivité locale française sur cette thématique, notamment sur les aspects de réorganisation économique et développement du tourisme.

▸ Changement au Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Roumanie.

Stanislas HUBERT, Assistant technique régional pour la coopération décentralisée et non-gouvernementale au sein de l'Ambassade de France en Roumanie, a quitté la Roumanie à la fin du mois d'août 2008 à l'issue de sa mission. La coopération décentralisée est désormais suivie au sein de l'Ambassade de France par Jean-Baptiste CUZIN, adjoint au Conseiller de coopération et d'action culturelle et attaché de coopération technique et Patricia LESAGE, chargée de mission pour la coopération décentralisée et non-gouvernementale.

Sur l'ensemble des sujets, une information complémentaire peut être obtenue auprès de

- M. Henri LEBRETON, Conseiller de coopération et d'action culturelle
- M. Jean-Baptiste CUZIN, adjoint au Conseiller de coopération et d'action culturelle et attaché de coopération technique
jean-baptiste.cuzin@diplomatie.gouv.fr
- Patricia LESAGE, chargée de mission pour la coopération décentralisée et non gouvernementale
patricia.lesage@diplomatie.gouv.fr .

▸ Appel à contributions.

Si vous souhaitez voir communiquées dans cette lettre des informations relatives à vos projets, merci de prendre contact avec Patricia LESAGE, chargée de mission pour la coopération décentralisée et non gouvernementale.

La prochaine lettre paraîtra en janvier. Il convient que les propositions adressées le soient **avant le 15 décembre 2008** pour pouvoir être prise en compte.

▸ **Retrouvez l'actualité de la coopération décentralisée franco-roumaine sur le nouveau site internet de l'Ambassade de France en Roumanie. Lettre d'information**
www.ambafrance-ro.org/

Clause de non-responsabilité :

L'Ambassade de France s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Éditeur :

Ambassade de France en Roumanie
Service de coopération et d'action culturelle
Adresse : Str. Emile Zola, nr 6
RO 011849 BUCAREST (sector 1)
Tel : +40 (0)21. 208 98 36 – Fax : +40 (0)21. 231 05 19

Directeur de la publication :

Henri LEBRETON, Conseiller de coopération et d'action culturelle

Equipe de rédaction :

Patricia LESAGE, chargée de mission pour la coopération décentralisée et non gouvernementale
Jean-Baptiste CUZIN, adjoint au Conseiller de coopération et d'action culturelle et attaché de coopération technique

Fin de rédaction : 01/11/2008.

